

Annexe 1 : Impact financier et humain de la Covid sur vos activités

En préambule

La pandémie que nous vivons, et ses différentes conséquences sur nos vies, rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés. Des valeurs que vous continuez de porter et de diffuser, malgré le lourd impact de la situation sur vos activités.

Malgré ce coup d'arrêt à vos activités, vous continuez d'agir pour la cohésion sociale. Vous trouvez des solutions pour maintenir le lien social et ainsi pallier le risque d'isolement auquel tout individu peut actuellement être confronté.

Pour pouvoir poursuivre leurs activités essentielles pendant la crise, mais surtout être en capacité de continuer à les mener après, il est indispensable que les associations soient soutenues.

Voici quelques questions qui nous permettront de dresser un état des lieux de votre association, de mesurer les répercussions de la crise sanitaire.

1. Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ?

Axes	Impacts financiers par rapport à 2019
Manifestations (buvette- droits d'entrée- sponsoring...)	
Salaires	
Equipements sanitaires spécifiques Covid	
Investissements	
Autres ...	

2. Pour aller plus loin, quelle(s) activité(s) n'avez-vous pas été en mesure de maintenir cette année ?

3. Si l'association emploie des salariés, quelles solutions avez-vous envisagé pour tout ou partie d'entre eux ? *Plusieurs réponses possibles*

- a - Recours à l'arrêt de travail indemnisé pour garde d'enfants (14 jours)
- b - Recours au chômage partiel
- c - Recours au FNE-formation
- d - Recours au télétravail
- e - Travail en présentiel avec respect des mesures préventives
- f - Autres

4. Quel est l'impact de la crise sur les liens et les relations avec les bénévoles de votre association ? Plusieurs réponses possibles

- a - Un esprit de convivialité et de solidarité se maintient (à distance, entraide, prise de nouvelles ...)
- b - Une poursuite d'activités/animations à distance (cours en distanciel, montage de projets, communication ...)
- c - Les relations avec les bénévoles sont suspendues en raison des mesures de confinement

5. Quelle que soit la taille de votre association et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ, à un an, à plus long terme ? Plusieurs réponses possibles

- a - Une perte de revenus d'activités significative
- b - Une perte de revenus d'activités totale, compte tenu du mode d'intervention de l'association et des consignes officielles
- c - Une perte de subvention(s) liée à l'annulation d'activité ou d'événement
- d - Des dépenses engagées devenues inutiles car des activités ont été annulées
- e - Une baisse des aides financières publiques
- f - Une baisse des aides financières privées
- g - Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements
- h - Il est trop tôt pour répondre à cette question
- i - Je ne suis personnellement pas en mesure de répondre à cette question

6. Avez-vous rencontré des difficultés en matière de trésorerie en 2020 ?

7. Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie à compter d'aujourd'hui ?

8. Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Région, Département, MEL, autres ...) ?

9. Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, quelle(s) solution(s) avez-vous activé ? Plusieurs réponses possibles

- a - Le recours au prêt bancaire
- b - La médiation de crédit (auprès des établissements financiers, en lien avec la Banque de France)
- c - La médiation des entreprises (conseils gratuits concernant aussi les associations, pour des solutions rapides en cas de litiges avec des organismes publics ou des entreprises)
- d - Les mesures de la Banque Publique d'Investissement (BPI France)
- e - Les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales
- f - Une ou plusieurs mesures proposées à l'échelle de mon territoire. Si oui laquelle ou lesquelles

10. Si vous rencontrez certaines difficultés financières dues à la crise sanitaire, souhaitez-vous un rendez-vous avec un(e) élu(e), Adjoint(e) de référence ou le Maire ?

Nous vous remercions pour vos réponses.